



LES ATHLÈTES AU COEUR DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

THE ATHLETES WITHIN THE OLYMPIC MOVEMENT

LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO - THE IOC ATHLETES' COMMISSION

┌

└



■ LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO
THE IOC ATHLETES' COMMISSION

■ LES ÉLECTIONS
ELECTIONS

■ LA REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES
AU SEIN DES CNO ET DES FI
REPRESENTATION OF ATHLETES
WITHIN NOCS AND IFS

■ LES JEUX OLYMPIQUES
THE OLYMPIC GAMES

■ LE DOPAGE
DOPING

■ LES FEMMES DANS LE SPORT
WOMEN IN SPORT

■ L'ENVIRONNEMENT
ENVIRONMENT



La commission - à laquelle il est fait référence à l'article 24 de la Charte Olympique - a été créée en 1981 par le Président du CIO, Juan Antonio Samaranch.

Grâce à l'engagement de ses membres, son importance n'a cessé de croître au sein du Mouvement olympique.

Elle est composée de 19 membres:

- douze membres élus par les athlètes participant aux Jeux Olympiques
- sept membres nommés par le président du CIO.

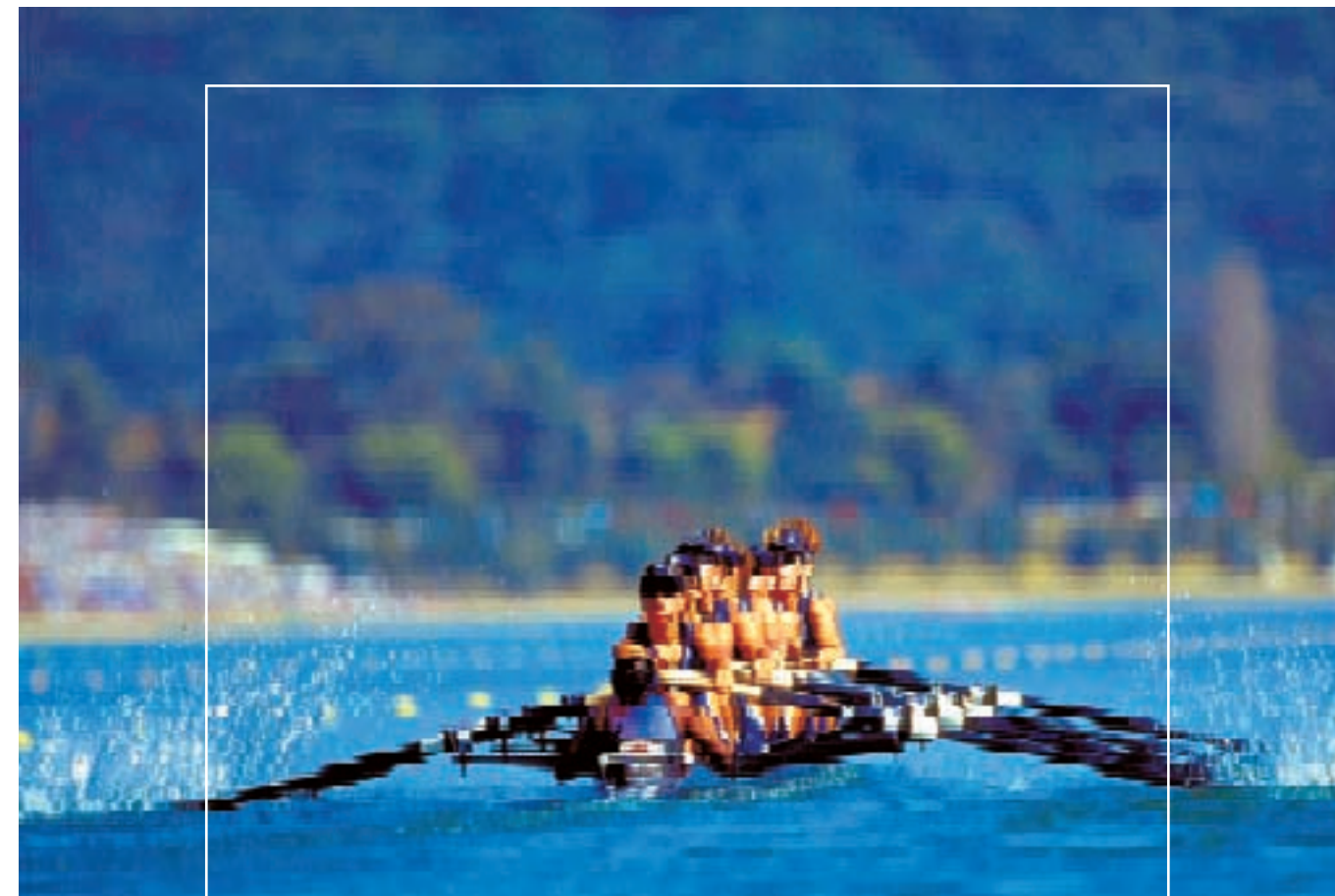
De plus, un représentant de l'Association Mondiale des Olympiens et un représentant du Comité International Paralympique sont membres de droit.

Les douze athlètes élus deviennent membres du CIO à part entière, pour la durée de leur mandat au sein de la commission des athlètes, après acceptation par la Session du CIO.

La commission a un rôle de liaison entre les athlètes en activité et le Comité International Olympique.

Elle représente les athlètes en activité au sein du Mouvement olympique, notamment tout au long du processus d'organisation des Jeux Olympiques.

LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO



Le Comité des athlètes du Comité International Paralympique (IPC)

Le comité des athlètes de l'IPC est composé de neuf athlètes élus par leurs pairs.

Le comité assure le lien entre l'IPC et les athlètes paralympiques, et veille à ce que les athlètes demeurent au centre des préoccupations de l'organisation.

L'Association Mondiale des Olympiens (AMO)

L'association réunit les quelque 100 000 athlètes du monde entier ayant participé aux Jeux Olympiques dans le but de promouvoir et de diffuser les principes fondamentaux de l'Olympisme.

The Commission - which is referred to in Rule 24 of the Olympic Charter - was created in 1981 by the IOC President, Juan Antonio Samaranch.

Thanks to the commitment of its members, its importance has continued to increase within the Olympic Movement.

It is composed of 19 members:

- twelve are elected by athletes participating in the Olympic Games,
- seven are appointed by the IOC President.

In addition, a representative of the World Olympians Association and a representative of the International Paralympic Committee are ex-officio members.

The twelve elected athletes may become full IOC members, for the duration of their term within the Athletes' Commission, following acceptance by the IOC Session.

The commission assumes the role of liaising between active athletes and the International Olympic Committee.

It represents active athletes within the Olympic Movement, notably during the entire organisational process of the Olympic Games.



The Athletes' Committee of the International Paralympic Committee (IPC)

The IPC Athletes' Committee is composed of nine athletes elected by their peers.

This Committee ensures the link between the IPC and Paralympic athletes, and ensures that the athletes remain the main concern of the organisation.

The World Olympians Association (WOA)

The association unites some 100,000 athletes worldwide who have participated in the Olympic Games with the aim of promoting and spreading the fundamental principles of Olympism.



LES ÉLECTIONS

CHOISIR VOS REPRÉSENTANTS
À LA COMMISSION DES ATHLÈTES DU CIO,
C'EST EXPRIMER VOTRE OPINION ET
FAIRE PART DE VOS PRÉOCCUPATIONS
AU SEIN DU MOUVEMENT OLYMPIQUE;
VOTRE VOTE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE!

Les membres de la commission sont élus lors de chaque édition des Jeux Olympiques (été et hiver) par les athlètes participant à ces Jeux.

Pour être candidats, les athlètes doivent notamment n'avoir jamais été convaincus de dopage, avoir participé à la dernière édition des Jeux Olympiques ou participer à l'édition en cours.





ELECTIONS

The Commission members are elected at each edition of the Olympic Games (Summer and Winter) by the athletes who participate in these Games.

To be candidates, athletes must, most notably, not have been found guilty of a doping offence, and have participated in the last or present edition of the Olympic Games.

CHOOSING YOUR REPRESENTATIVES
TO THE IOC ATHLETES' COMMISSION
IS EXPRESSING YOUR OPINION AND
SHARING YOUR CONCERNS
WITH THE OLYMPIC MOVEMENT;
YOUR VOTE CAN MAKE A DIFFERENCE!



LA REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES
AU SEIN DES CNO ET DES FI

NOUS ENCOURAGEONS
LES COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES (CNO) ET
LES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES (FI)
À DONNER LA PAROLE AUX ATHLÈTES
EN CRÉANT DES COMMISSIONS DES ATHLÈTES
AU SEIN DE LEURS STRUCTURES.

La représentation des athlètes en activité dans l'administration du sport permet de mieux prendre leurs besoins et leurs attentes en considération.

Seuls les CNO ayant créés une commission des athlètes peuvent présenter un candidat aux élections à la commission des athlètes du CIO.





REPRESENTATION OF ATHLETES
WITHIN NOCS AND IFS

WE ENCOURAGE
THE NATIONAL OLYMPIC COMMITTEES (NOC)
AND THE INTERNATIONAL FEDERATIONS (IF)
TO GIVE ATHLETES A VOICE BY CREATING
AN ATHLETES' COMMISSION
WITHIN THEIR STRUCTURES.



Representation of active athletes in sports administration enables them to take into consideration their needs and expectations.

Only the NOCs that have created an athletes' commission can present a candidate for the elections to the IOC Athletes' Commission.

LES MEILLEURS ATHLÈTES DOIVENT AVOIR LA POSSIBILITÉ
DE PARTICIPER AUX JEUX OLYMPIQUES
DONT ILS SONT LES ACTEURS ESSENTIELS.

AUCUN CNO NI AUCUNE AUTRE PERSONNE MORALE OU
PHYSIQUE, PUBLIQUE OU PRIVÉE, GOUVERNEMENTALE OU
NON GOUVERNEMENTALE NE DOIT TENTER
D'EMPÊCHER UN ATHLÈTE DE PARTICIPER AUX JEUX.

LES MEILLEURS ATHLÈTES AU MONDE DOIVENT ÊTRE JUGÉS
PAR LES MEILLEURS JUGES ET ARBITRES AU MONDE.

NOUS DEMANDONS AUX FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES
D'ENCOURAGER LEURS ANCIENS ATHLÈTES À DEVENIR
JUGES ET ARBITRES.

LES JEUX OLYMPIQUES

AUCUNE LIMITE D'ÂGE NE PEUT ÊTRE FIXÉE POUR
LA PARTICIPATION D'UN ATHLÈTE AUX JEUX POUR
DES RAISONS AUTRES QUE DE SANTÉ OU DE SÉCURITÉ.

LE PROGRAMME DES JEUX DOIT REFLÉTER L'ÉVOLUTION
DU SPORT ET OFFRIR LES MÊMES POSSIBILITÉS DE
PARTICIPATION AUX ATHLÈTES DES DEUX SEXES.

L'EXPÉRIENCE DES ATHLÈTES AUX JEUX EST
PRÉCIEUSE ET DOIT BÉNÉFICIER AUX ORGANISATEURS.

Représentés dans les commissions du CIO, les membres de la commission des athlètes participent directement à l'ensemble du processus de l'organisation des Jeux Olympiques.

De plus, ils forment des groupes de travail veillant à l'adéquation des conditions de compétition, d'entraînement et de vie des athlètes pendant les Jeux.

Pendant la période des Jeux, les membres de la commission sont à l'écoute de leurs pairs au village olympique et sur les sites de compétition.

THE BEST ATHLETES SHOULD HAVE THE CHANCE TO TAKE
PART IN THE OLYMPIC GAMES
OF WHICH THEY ARE THE KEY PLAYERS.

NO NOC, NO LEGAL OR NATURAL PERSON, PUBLIC
OR PRIVATE, GOVERNMENTAL OR NON-GOVERNMENTAL
SHOULD PREVENT AN ATHLETE PARTICIPATING
IN THE GAMES.

NO AGE LIMIT CAN BE SET FOR ATHLETES WHO TAKE
PART IN THE OLYMPIC GAMES OTHER THAN FOR REASONS
OF HEALTH OR SECURITY.

THE PROGRAMME OF THE GAMES SHOULD REFLECT THE
EVOLUTION OF SPORT AND OFFER THE SAME POSSIBILITIES
OF PARTICIPATION TO BOTH SEXES.

THE ATHLETES' EXPERIENCE OF THE GAMES IS VALUABLE
AND THE ORGANISERS SHOULD BENEFIT FROM IT.

As representatives on the IOC commissions, the members of the Athletes' Commission participate directly in the entire organisational process of the Olympic Games.

Furthermore, they form working groups to ensure that the competition, training and living conditions for the athletes during the Games are satisfactory.

During the period of the Games, Commission members are ready to listen to their peers in the Olympic Village or at the competition venues.

THE OLYMPIC GAMES

THE BEST ATHLETES IN THE WORLD
SHOULD BE JUDGED
BY THE BEST JUDGES AND REFEREES IN THE WORLD.

WE ASK THE INTERNATIONAL FEDERATIONS TO ENCOURAGE
THEIR FORMER ATHLETES TO BECOME JUDGES
AND REFEREES.



LE DOPAGE

La commission des athlètes a participé activement aux travaux ayant abouti à la création de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) et elle est représentée dans tous les organes de cette institution.

La commission soutient et participe à la mise en place du passeport antidopage pour les athlètes développé par l'AMA.

Elle met en garde les athlètes contre les risques liés à l'utilisation des suppléments nutritionnels et milite pour une harmonisation internationale des réglementations, en matière d'étiquetage de ces produits.

CONTRE LE DOPAGE SOUS TOUTES SES FORMES

- PHYSIQUE, MORAL, ÉTHIQUE - ,

NOUS LUTTONS POUR:

L'UNIFORMISATION DES RÈGLEMENTS DE LUTTE
CONTRE LE DOPAGE AU NIVEAU INTERNATIONAL

LA MISE EN PLACE DE CONTRÔLES
HORS COMPÉTITION

UNE VÉRITABLE COOPÉRATION ENTRE TOUS
LES ORGANES CONCERNÉS, SPORTIFS
ET GOUVERNEMENTAUX

L'APPLICATION DE SANCTIONS SÉVÈRES



DOPING

AGAINST DOPING OF ALL FORMS – PHYSICAL,
MORAL, ETHICAL – WE ARE FIGHTING FOR:

THE HARMONISATION OF ANTI-DOPING RULES AT
AN INTERNATIONAL LEVEL

THE IMPLEMENTATION OF OUT-OF-COMPETITION TESTS

SINCERE COOPERATION BETWEEN ALL PARTIES
CONCERNED, SPORTING AND GOVERNMENTAL

THE APPLICATION OF STRICT SANCTIONS.

The Athletes' Commission has actively participated in work leading to the creation of the World Anti-Doping Agency (WADA) and is represented within all bodies of the Agency.

The Commission supports and is participating in the implementation of a voluntary doping passport for athletes, developed by WADA.

It warns athletes against the risks linked to the use of nutritional supplements, and campaigns for the international harmonisation of rules regarding the labelling of these products.



NOTRE OBJECTIF EST L'ÉGALITÉ DES SEXES
À TOUS LES NIVEAUX
DU MOUVEMENT OLYMPIQUE
POUR PERMETTRE AUX FEMMES
DE BÉNÉFICIER DES MÊMES CHANCES
QUE LES HOMMES.

LES FEMMES DANS LE SPORT



Le programme olympique doit permettre une participation équilibrée entre les hommes et les femmes.

Les femmes pour qui la pratique du sport est rendue difficile en raison de leur origine, religion, coutume, éloignement doivent être particulièrement encouragées et soutenues.

Les femmes doivent être davantage représentées au sein des administrations sportives, à tous les niveaux.

Nous encourageons les femmes à se présenter aux élections à la commission des athlètes.



The Olympic programme should allow balanced participation for men and women.

Women for whom the practice of sport is made difficult by their origins, religion, clothes or distance must be particularly encouraged and supported.

Women should be more represented in sports administration at all levels.

We encourage women to stand for election to the Athletes' Commission.

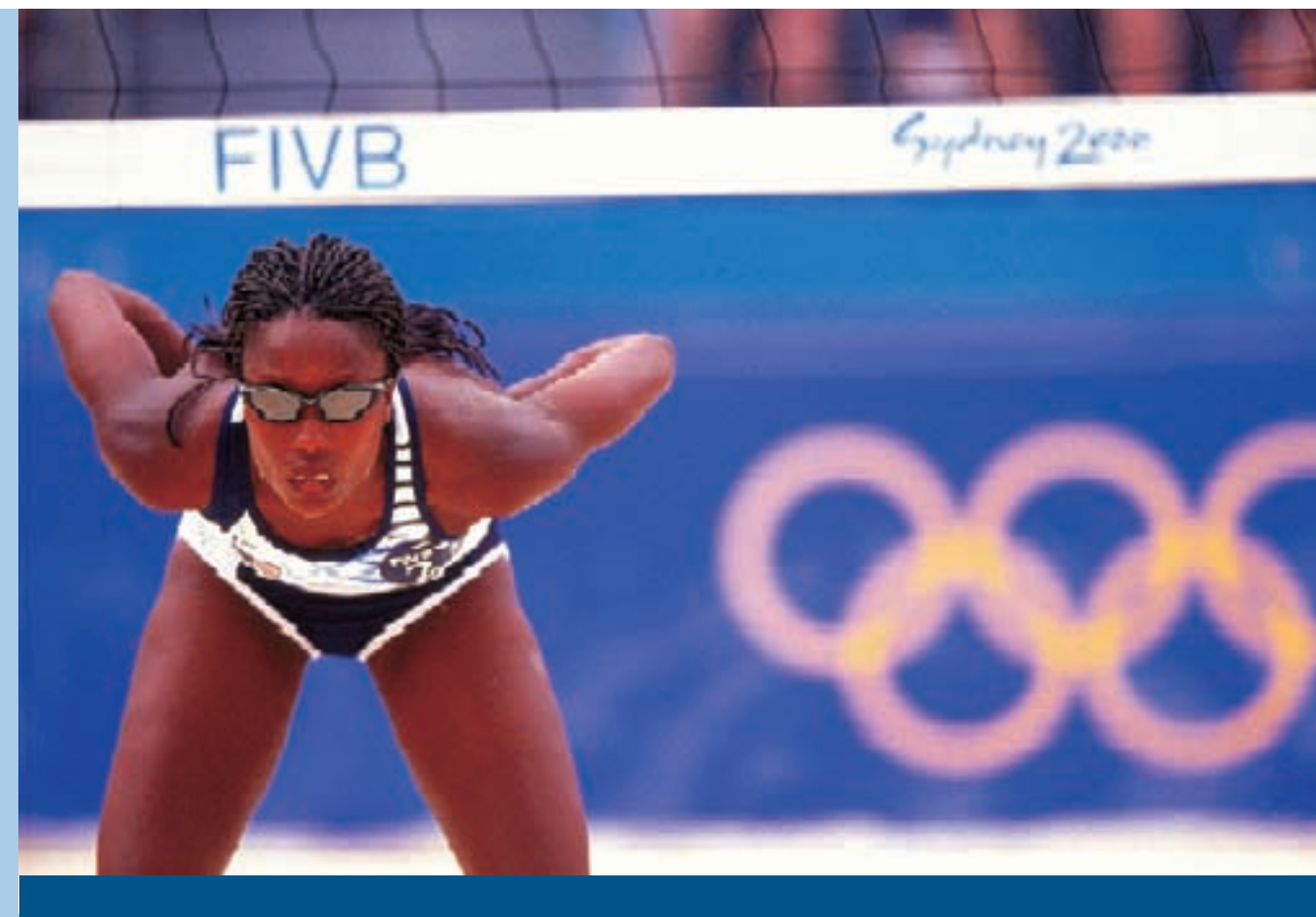


WOMEN IN SPORT

OUR OBJECTIVE IS EQUALITY OF THE SEXES
AT ALL LEVELS WITHIN THE OLYMPIC MOVEMENT,
ALLOWING WOMEN TO HAVE
THE SAME OPPORTUNITIES AS MEN.

NOUS, ATHLÈTES, SOMMES DIRECTEMENT CONCERNÉS
PAR LA QUALITÉ DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

NOUS DEVONS NOUS EFFORCER
DE SENSIBILISER LES CITOYENS DU MONDE
AUX QUESTIONS ÉCOLOGIQUES ET ENCOURAGER
LES ACTIONS DANS LE DOMAINE
DE L'ENVIRONNEMENT DANS UNE PERSPECTIVE
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.



Les athlètes - également représentés au sein de la commission «Sport et Environnement» du CIO - veillent à ce que les Jeux Olympiques s'intègrent le mieux possible dans l'environnement.



ENVIRONMENT

The athletes - who are also represented in the IOC Sport and Environment Commission - ensure that the Olympic Games become integrated into the environment as much as possible.

WE, ATHLETES, ARE DIRECTLY AFFECTED
BY THE QUALITY OF OUR ENVIRONMENT.

WE MUST MAKE EVERY EFFORT TO MAKE
THE CITIZENS OF THE WORLD AWARE OF
ECOLOGICAL ISSUES AND ENCOURAGE
ENVIRONMENTALLY FRIENDLY ACTIVITIES IN ORDER
TO ATTAIN SUSTAINABLE DEVELOPMENT.



Contact CIO

Commission des athlètes du CIO
Comité International Olympique
Château de Vidy
1007 Lausanne / Suisse
Tel + 41 21 - 621 61 11
Fax + 41 21 - 621 62 16

IOC Contact

IOC Athletes' Commission
International Olympic Committee
Château de Vidy
1007 Lausanne / Switzerland
Tel + 41 21 - 621 61 11
Fax + 41 21 - 621 62 16